

République française – Département de Loir et Cher

ELECTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE CHER-CONTROIS

Extrait du procès-verbal des opérations auxquelles il a été procédé le 9 février 2026
pour la nomination du 8ème membre du bureau

Le Conseil Communautaire de la Communauté Val de Cher-Controis s'est réuni le 9 février 2026 à la salle des fêtes de Contres, commune déléguée de le Controis-en-Sologne, pour procéder à l'élection d'un membre du bureau en remplacement de Madame ESNARD Dominique dont la démission à cette fonction a été rendue effective par courrier de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher en date du 26 janvier 2026.

Le Président a proposé au Conseil que ce membre occupe le même rang que celui remplacé soit le 8ème rang. Cette proposition a été validée par le Conseil.

L'opération a donné le résultat suivant :

Election du 8ème membre du bureau 1er tour de scrutin	
Votants : 46 Suffrages exprimés : 42 Majorité absolue : 22	
Candidats	Nombre de voix obtenues
CARRE Patricia	42
Mme CARRE Patricia a été proclamée 8ème membre du bureau au 1er tour de scrutin	

Cette affiche doit être apposée à la porte de la communauté dans les vingt-quatre heures de l'élection. (Art. L.2122.12 du Code général des Collectivités territoriales)

Pour le Président et par délégation

La Vice-présidente chargée des finances

Stella COCHETON



11/02/2026 09:17